

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

Conseil d'établissement

École de l'Estran

Année scolaire 2023-2024

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTENCE

du conseil d'établissement

Chers parents, enseignants, membres du personnel et élèves,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que président du conseil d'établissement de l'école primaire L'Estran. Cette année scolaire a été riche en défis, mais aussi en réalisations remarquables, grâce à l'engagement et à la collaboration de toute la communauté scolaire.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement les nouveaux membres du conseil d'établissement pour leur implication précieuse. Aux parents qui ont généreusement offert leur temps et leur énergie, aux enseignants dévoués, aux employés du service de garde, à tout le personnel et à l'OPP, votre contribution a été essentielle pour faire avancer les projets de notre école.

Je souhaite également souligner le travail exceptionnel de notre directrice par intérim, Mme Julie Lebrun Whittom, qui a pris les rênes de l'établissement en cours d'année. Malgré les défis inhérents à cette transition, elle a su insuffler un vent de renouveau et de dynamisme, tout en maintenant une continuité dans la gestion de l'école.

Cette année, nous avons constaté un nouvel esprit de collaboration au sein des différents intervenants et instances de notre établissement. Les parents, les enseignants et le personnel de soutien ont travaillé main dans la main pour offrir un environnement d'apprentissage stimulant et enrichissant à nos élèves.

Grâce à cette synergie, nous avons pu mettre en place de belles initiatives novatrices. Ces projets ont non seulement contribué à l'épanouissement de nos élèves, mais ont également renforcé les liens entre l'école et la communauté. Le conseil d'établissement a approuvé, cette année, d'allouer des sommes du fond à destination spéciale à la cour d'école pour commencer son aménagement. Les travaux commenceront l'an prochain.

En cette fin d'année scolaire, je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de notre établissement. Votre dévouement et votre engagement sont la clé de notre réussite collective.

Ensemble, nous continuerons à bâtir une école dynamique, accueillante et axée sur la réussite de chaque élève. Je me réjouis à l'avance de poursuivre cette collaboration fructueuse au cours de la prochaine année scolaire.

Cordialement,

Jean-Nicolas Marchand
Président du conseil d'établissement
École primaire L'Estran

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du conseil d'établissement	
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement	
2. Bilan des activités du conseil d'établissement	
2.1 Calendrier des séances du conseil d'administration	
2.2 Activités réalisées et décisions prises	
2.3 Résultats obtenus	
Annexes	



1. Présentation du conseil d'établissement

1.1. Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Jean-Nicolas Marchand	Parent, président
Sébastien Bolduc	Parent, vice-président
Catherine Durand	Parent
Samuel Gaucher	Parent
Brigitte Poirier	Parent, comité de parents
François Bérubé	Enseignant
Sonie Gagnon	Enseignant
Annie Vachon	Enseignant
Julie Caron	Personnel de soutien
Joseph Samson Morasse	Parent (communauté), trésorier
Élyse Bustros-Lussier	Parent (communauté)
Myriam Caissy Leblanc	Parent substitut
Daniel Boudreault	Parent substitut
Henrik Hudier	Enseignant substitut
Josée Beauchamp	Enseignant substitut

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1. Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance Préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
07-09-2023	Assemblée générale
24-10-2023	Ordinaire
16-01-2024	Ordinaire
30-01-2024	Ordinaire
12-03-2024	Ordinaire
30-04-2024	Ordinaire
11-06-2024	Ordinaire

2.2. Activités réalisées et décisions prises

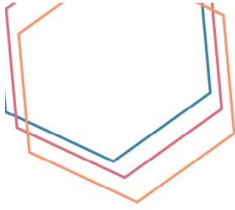
Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif ¹	30-01-2024	Adoption	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	11-06-2024	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règle de fonctionnement pour les centres)	16-01-2024	Approbation	
Approbation des contributions financières	30-04-2024	Approbation	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents des lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	30-04-2024	Approbation	-
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	30-04-2023	Approbation	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	11-06-2024	Adoption	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	NA	-	-
Formation de comité (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	NA	-	-
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	16-01-2024	Présentation	
Consultation sur les critères de sélection de la direction	30-04-2024	Consultation	-
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	NA		
Transmission de documents à l'intention des parents			

¹ D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions réalisées.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (ex : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, <i>collaborateurs</i> , ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	28-03-2023	Consultation	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	30-04-2024	Approbation	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et des contenus des programmes d'étude	-	-	-
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	NA		
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matière)	24-10-2022	Approbation	
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	24-10-2023 16-01-2024 30-01-2024 12-03-2024 30-04-2024 11-06-2024	Approbation	
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	-	-	-
Consultations des parents	-	-	-
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	12-03-2024	Approbation	
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation de services extrascolaire (ex. : activités parascolaires)	30-01-2024 RSRQ) 30-03-2024 Cycliste averti	Information	
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	NA		

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, etc.)	Commentaires (précision, <i>collaborateurs</i> , ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	24-10-2023	Approbation	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fond à destination spéciale)	30-01-2024	Approbation	
Adoption du budget annuel de l'établissement	11-06-2024	Adoption	
Principes d'encadrement des contributions financières	30-04-2024	Adoption	
Autres activités (ex. : consultation, informations, projets spéciaux, etc.)			
Calendrier des réunions 2022-2023	24-10-2023	Adoption	
Date de l'assemblée générale	12-09-2023	Consultation	
Détermination du nombre de représentants au CÉ 2024-2025	26-04-2024	Consultation	
Formation des membres du conseil d'établissement (capsules)	24-10-2023	Information	
Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)	30-01-2024	Information	

2.3. Résultats obtenus



Projet éducatif 2023-2027



École: De l'Estran

Qui sommes-nous?

École inclusive et positive qui se veut un point d'ancrage pour ses élèves et son personnel. Situé dans le quartier Nozareth, où les infrastructures sont mises à notre disposition, nous sommes une école dynamique avec une vue imprenable sur le fleuve St-Laurent. Nous accueillons environ 350 élèves annuellement de la passe-partout à la 6e année incluant une classe de francisation. Notre personnel engagé a à cœur la réussite des élèves. Il est composé d'une vingtaine d'enseignants accompagnés d'une équipe de professionnels et de personnels de soutien, sans négliger notre service de garde dévoué, créatif et stimulant pour les élèves. La communauté et les parents qui sont des alliés occupent une place importante au sein de notre établissement.

Centre
de services scolaire
des Phares
Québec

Notre mission :

Notre ancrage: ensemble créer un milieu de vie motivant, bienveillant et propice à la réussite des élèves

Notre vision :

Notre Phare: ensemble apprendre et s'accomplir

Nos valeurs :

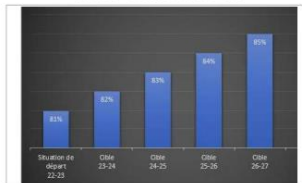
- Collaboration
- Bienveillance
- Persévérance

Orientation 1 : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de sa réussite

Notre enjeu :

Niveau de maîtrise adéquat de la compétence en lecture afin de favoriser la réussite à moyen et long terme

Situation de départ et les cibles



Notre objectif :

Augmenter la proportion d'élèves de la 1re à la 4e année qui ont un niveau de maîtrise adéquat de la compétence à lire (70% et plus au résultat sommaire).

État de situation selon l'analyse des données :

2022-2023 proportion des élèves ayant 70% et plus
1e année: 86,2%
2e année: 91,9%
3e année: 68,0%
4e année: 78,7%

Moyenne de 81,2%

Veille :

Maintenir les moyens et les actions mises en place afin d'augmenter la maîtrise de la compétence écrire

Indicateur(s):

Proportion d'élèves ayant 70% et plus au résultat sommaire (juin)

1re à 3e: Résultats sommaires de juin en lecture

4e: Résultats sommaires de juin en lecture (incluant l'épreuve obligatoire de lecture du MEQ)

En cohérence avec la cible du PEVR :

4e année primaire : plus de 70% français lecture

Orientation 1 : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de sa réussite

Notre enjeu :

Niveau de maîtrise adéquat de la compétence écrire afin de favoriser la réussite à moyen et long terme.

État de situation selon l'analyse des données :

2022-2023: Proportion d'élèves ayant 70% et plus au résultat sommaire en écriture

5e année: 64,3%

6e année: 81,4%

Moyenne: 72,9%

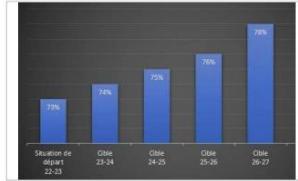
Veille :

Maintenir les moyens et les actions mises en place afin d'augmenter la maîtrise de la compétence en lecture

Notre objectif :

Augmenter la proportion d'élèves de 5e et 6e année qui ont un niveau de maîtrise adéquat de la compétence à écrire (70% et plus au résultat sommaire).

La situation actuelle et les cibles



Indicateur(s) :

Proportion d'élèves sans risque (70% et plus) au résultat sommaire de la compétence à écrire.

5e année: Résultats sommaires de juin en écriture

6e année: Résultats sommaires de juin en écriture (incluant l'épreuve obligatoire d'écriture du MEQ)



Orientation 2 : Offrir un milieu éducatif accueillant et inclusif

Notre enjeu :

Utilisation des stratégies pour favoriser une saine gestion du stress et de l'anxiété chez tous nos élèves.



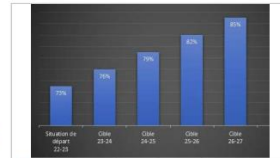
Notre objectif :

Diminuer les manifestations liées au stress et à l'anxiété chez nos élèves.

Indicateur(s) :

Perception des enseignants relativement aux manifestations de stress et d'anxiété chez les élèves. (sondage)

Élèves sans manifestation de stress et d'anxiété



En cohérence avec la cible du PEVR :



État de situation selon l'analyse des données :

Au scolaire, nous remarquons un taux élevé de manifestations liées au stress et à l'anxiété. Un sondage auprès du personnel démontre que 27% de nos élèves présentent des manifestations de stress et d'anxiété.

De plus, les résultats d'un sondage rempli par les parents démontrent également que le stress et l'anxiété sont un enjeu important chez les enfants pour 51% des répondants.

Veille :

Violence et intimidation; Poursuivre notre plan d'action pour faire de notre milieu de vie un milieu sain et sécuritaire.

▲ Rapport d'évaluation des résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

(conformément la LIP, art 83.1)

École/Centre : De l'Estran CSSDP
Adopté par le C.E le : 11 juin 2024

Nom de la direction : Julie Lebrun Whittom (intérim)
Transmis au SRÉ qui fera le suivi au PRÉ : Cliquez ici pour entrer du texte.

Nos résultats	Environ 140 situations ont été répertoriées pour toute l'école en 2023-2024.
Constats sur ces résultats	La majorité de ces situations impliquent les enfants de moins de 10 ans. Il s'agit principalement de situations conflictuelles qui mènent à un geste de violence. Une seule situation a été retenue comme de l'intimidation. Les manifestations et les comportements répréhensibles entre les élèves sont des insultes, de la bousculade, des coups, des gestes et des paroles désobligeantes. Les manifestations répréhensibles envers le personnel sont des impolitesses, le manque de respect, le refus d'optempérer et des coups. La majorité des évènements ont lieu sur la cour d'école, au service de garde et dans le transport scolaire.
Principaux moyens mis en place pour prévenir l'intimidation et la violence	Activités de sensibilisation à la violence et l'intimidation Ateliers en sous-groupe de besoin Surveillance
Actions mises en place lorsque l'école constate un acte d'intimidation ou de violence	Évaluer et analyser la situation Recueillir l'information Rencontrer la victime, l'auteur et les témoins Assurer la sécurité de la victime Évaluer la gravité du comportement Informers les parents de la situation et les associer à la recherche des solutions Consigner la situation Assurer une vigie

Quelles sont vos priorités et vos pistes d'actions pour l'an prochain	Augmenter à 80% le nombre d'enseignants, de TES et de éducatrices en milieu scolaire formés pour intervenir efficacement contre les agressions physiques d'ici juin 2025. Avoir une compréhension commune des comportements attendus (règles) et des interventions à prioriser auprès de tout le personnel de l'établissement dès le début de l'année. Sensibiliser les élèves de tous les niveaux sur l'impact des mots à caractère sexuel sur les autres
Formation offerte sur la violence à caractère sexuel (à compter de l'année 2023-2024)	Activités de formation obligatoires (MEQ) pour tout le personnel et les partenaires ; Formation pour le personnel scolaire de la Fondation Marie Vincent sur les comportements sexualisés et le dévoilement d'agression sexuelle des enfants âgés de 6 à 12 ans ; Sensibilisation par l'infirmière scolaire;
Mesures de sécurité prises pour prévenir les violences à caractère sexuel	Assurer une surveillance dans les zones plus à risque (salle de bain et vestiaire).